

Questions vives autour du *nœud verbal*, des *actants* et des *circonstants* chez Lucien Tesnière et leur impact sur l'enseignement de la grammaire française

1. Partie introductive : origines du questionnement

1.1. Nœud verbal, actants, circonstants : enjeux didactiques

La consultation de manuels scolaires datant des vingt dernières années révèle que, d'un point de vue syntaxique, le verbe est souvent conçu comme faisant groupe avec sa complémentation (= le « groupe verbal (GV) »), le sujet (ou groupe sujet) étant rejeté de cette sphère dans une forme d'adaptation syntaxique de l'analyse logique en *sujet / prédicat*, ce qui se détache singulièrement de la théorie du « nœud verbal » développée par Tesnière. Quant au complément circonstanciel, il constitue souvent le troisième « groupe » de l'analyse phrastique, dans une approche alors limitée à la dimension morphosémantique, comme le soulignent les exercices d'entraînement, qui évaluent la capacité des élèves, d'une part, à identifier le type sémantique mis en cause (la *circonstance* du procès, par le biais des questions issues du « vers technique » des rhéteurs¹) et le type morphosyntaxique impliqué (adverbe – GP / GN² – gérondif – subordonnée), d'autre part, à mobiliser les tests syntaxiques réputés opératoires et discriminants (effacement, déplacement).

Concernant l'identification du type sémantique de circonstance, les manuels semblent toucher au but, puisque le complément circonstanciel est « ce qui reste quand on a tout oublié »³, que l'on soit élève, étudiant ou adulte plus ou moins expert. Toutefois, les productions suivantes (issues de travaux d'étudiants de master 1 se destinant au professorat des écoles ; INSPÉ de La Seyne-sur-mer, mars 2019) indiquent les écueils de l'approche exclusivement sémantique – en ce sens qu'elle peut conduire à une typologie foisonnante aboutissant à l'éclatement d'une catégorie que l'on souhaiterait plus unifiée⁴ – et les errements de l'approche syntaxique, puisque les deux copies semblent en désaccord sur ce point (cf. les éléments en capitales) :

(1) Productions d'étudiants de Master 1⁵ :

a. *Les prépositions « avec », « sous » et « pour » [...] introduisent quant à eux des COMPLÉMENTS DE PHRASE NON ESSENTIELS. Plus précisément, dans « avec des petits yeux verts », la préposition introduit un complément de description.*

¹ Chervel (1979 : 13), Basset (1998 : 14), Bouard & Fournier (2013 : 5).

² Pour une étude typologique (discursive et dialectologique) de la distribution entre adverbiaux prépositionnels et non prépositionnels (type *L'été vs. En été*), voir Boisson (1998 : 218-238).

³ Voir Wilmet (2007 : 531) pastichant Herriot.

⁴ Voir, en (1a), la création d'un « complément de description ». Sur cette « véritable inflation », datée du XVI^e s., voir Bouard & Fournier (2013 : 1-2). Voir également Wilmet (2007 : 531-532), renvoyant à Grevisse (1936) et aux vingt-neuf circonstanciels que ce dernier isole.

⁵ Les étudiants devaient analyser les prépositions dans la production d'élève suivante (CE2) : « *Il [le petit chat] était très mignon avec des yeux vert clair. Le petit chat alla dormir sous un arbre. Le chat se réveilla pour faire son petit quatre heures. Le chat alla chasser une souris pour la manger* ».

b. Enfin, les groupes prépositionnels « pour faire son petit quatre heure » et « pour la manger » sont introduits par la préposition « pour » et sont des COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS DE BUT, RESPECTIVEMENT DES VERBES « réveilla » et « alla chasser ».

Si la production (1b) manifeste une aisance à identifier le type sémantique de circonstance (« but »), elle pêche dans l'analyse syntaxique. Or, la perspective adoptée par cette réponse n'est pas sans rappeler la position de Tesnière (1966 : 103), qui définit le verbe comme « régissant de toute la phrase verbale » et les actants et circonstants comme les « subordonnés immédiats du verbe » : syntaxiquement, Tesnière semble donc ne pas faire de distinction entre actants et circonstants puisque tous deux paraissent « subordonnés » « immédiat[ement] » au verbe, ce qui se conçoit aisément dans la perspective du « nœud verbal » et de sa théorisation : tout part du verbe, ce que Tesnière matérialise en le localisant systématiquement au sommet des stemmas ; en tant que charnière ou « nœud », c'est par lui que transitent les différents constituants de l'énoncé.

Plusieurs éléments militent néanmoins en faveur d'une distinction sémantico-syntaxique à opérer entre actant et circonstant, d'une part, et, au sein des circonstants, entre circonstant du verbe et circonstant périphérique, d'autre part (Wilmet 2007 : 532⁶). C'est dans son rejet de l'analyse logique en *sujet / prédicat* que Tesnière (1966 : 105) développe un argument allant dans le sens d'une nécessaire dichotomie entre actant et circonstant : l'analyse logique ne peut, selon lui, être maintenue car elle ne met en vedette qu'un seul actant (le sujet) et rejette « pêle-mêle » dans la sphère verbale les actants et les circonstants situés à la droite du verbe (dans une logique qualifiée de « centrifuge » par Tesnière). Mais que l'on ne s'y méprenne pas : la préoccupation de Tesnière ne réside pas dans le fait que l'analyse logique conduise à mêler actants et circonstants dans une même zone, mais dans le fait qu'elle ne rende pas compte des autres « espèces d'actants » (Tesnière 1966 : 106-111), distincts du sujet⁷. C'est ce problème fondamental qui se trouve résolu, chez Tesnière, par la théorie de la valence : sera actant tout complément appartenant à la valence du verbe.

1.2. Pour un circonstancier du verbe : quelques traces épistémologiques

Revenant sur la conception de la transitivité développée par les linguistes du XIX^e siècle, Bernard (1991) insiste sur l'idée – originale au regard des pratiques d'enseignement actuelles – que, chez ces auteurs (Bréal, Saussure, Sechehaye, Sapir, Meillet, etc.), tout complément était originellement un circonstant et que ce n'est que la fréquence, en discours, de la structure syntaxique qui a conduit à prédire le type de compléments sélectionnés et à considérer ces derniers comme des compléments appartenant à la structure syntaxique du verbe, en somme (dans la terminologie de Tesnière), des compléments appartenant à la *valence* du verbe. Les compléments arbitrairement sélectionnés au départ coïncident toujours sémantiquement avec le verbe, tous appartenant au même domaine d'expérience ou, du moins, à un domaine connexe⁸. Ce changement de statut – induit par la récurrence de la structure, l'automatisation et la prédictibilité qui en découle – conduit à une « grammaticalisation » (Bernard 1991 : 16) et a alors des répercussions morphosyntaxiques.

⁶ « Complément circonstancier (le circonstant de Tesnière) s'oppose bien à *complément d'objet* (l'*actant* de Tesnière) mais continue à mélanger compléments nucléaires et compléments périphériques » (Wilmet 2007 : 532).

⁷ Pour une ébauche de distinction entre actants et circonstants au sein d'un énoncé à partir de l'ordre syntagmatique des différents constituants, voir Tesnière (1966 : 127, et stemmas 124-127).

⁸ Voir Bernard (1991 : 18) citant Meillet : « le nom apposé au verbe se mettait au cas exigé par le sens qu'il exprimait lui-même ». La valeur sémantique, que Meillet associe ensuite à chaque cas, n'est pas sans rappeler la typologie des « espèces d'actants » et de « circonstants » dressée par Tesnière (1966 : 107-111, 128-129). Le fait n'est pas surprenant, puisque Tesnière, disciple de Meillet, « développ[e] quelques idées embryonnaires de son maître » afin de poser « les bases de sa syntaxe structurale » (Swiggers 1994 : 210).

Les traces d'un circonstanciel du verbe peuvent également être repérées chez Du Marsais (1754) dans la description qu'il propose du « complément de la préposition » (s. u. « Construction ») : la préposition, « partie de discours incomplète » sémantiquement, appelle un complément, mais elle-même dépend d'un verbe ou d'un nom. L'extrait suivant indique ainsi que certaines prépositions – et les circonstances qui s'y rattachent – ne peuvent se dissocier du verbe dont elles dépendent : en isolant un *il est allé à* et *cela est dans*, Du Marsais insiste certes sur l'incomplétude sémantique de l'énoncé (voire son agrammaticalité), mais sous-tend également, implicitement, que le complément introduit par la préposition ne peut se déparer du verbe et l'on a ici l'amorce que la préposition fait corps avec le verbe, qu'en somme elle appartient au programme syntaxique du verbe : le circonstanciel peut alors s'interpréter, en termes modernes, comme un circonstant du verbe.

il est allé à ; à n'énonce pas tout le sens particulier ; & je me demande où ? on répond, à la chasse, à Versailles, selon le sens particulier qu'on a à désigner. Alors le mot qui acheve le sens, dont la préposition n'a énoncé qu'une partie, est le complément de la préposition ; c'est-à-dire que la préposition & le mot qui la détermine, font ensemble un sens partiel, qui est ensuite adapté aux autres mots de la phrase ; ensorte que la préposition est, pour ainsi dire, un mot d'espece ou de sorte, qui doit ensuite être déterminé individuellement : par exemple, *cela est dans* ; *dans* marque une sorte de manière d'être par rapport au lieu : & si j'ajoute *dans la maison*, je détermine, j'individualise, pour ainsi dire, cette manière spécifique d'être dans. (Du Marsais 1754 : 86)

Il serait néanmoins anachronique de voir là une intuition syntaxique de ce que pourrait être un complément circonstanciel du verbe : le fait que la préposition fasse corps avec le verbe dans les exemples choisis par Du Marsais se justifie par la prégnance du modèle des langues anciennes, la structure complexe du français en *verbe + préposition* équivalant au tour synthétique *préverbe + verbe* en latin et en grec (cf. fr. *aller à* = lat. *in-ire, ad-ire* / fr. *être dans* = gr. ἔν-εἰμι [*en-eimi*], lat. *in-esse*). Or, la traduction française de ces préverbés nécessite l'expression d'une préposition faisant corps avec le verbe en français. Mentionner l'incidence du modèle des langues anciennes et modernes et l'effort comparatif associé nous semble fondamental pour comprendre certaines positions de Tesnière qui, tout comme Du Marsais, est pétri des structures linguistiques de ces autres langues⁹.

1.3. Mise en perspective de ~~notre contribution~~ chapitre

Il s'agit pour nous de comprendre pourquoi la question du complément circonstanciel continue de constituer une question vive dans l'enseignement grammatical à tous les niveaux de la scolarité : étudiée à l'état larvaire (restriction à la dimension sémantique ; timide prise en compte morphologique), voire gommée des nouvelles préconisations officielles¹⁰, la question des compléments circonstanciels est abordée dans la plupart des manuels de manière réductrice. Nous montrerons ainsi qu'il existe un réel décalage entre les descriptions linguistiques et les propos simplistes de la tradition grammaticale scolaire, qui évacue toute prise en compte de l'appréhension syntaxique induite par cette question. Cependant, le concept de nœud verbal et l'idée que tout parte du verbe invitent également à prendre en compte la dimension sémantique et à prouver le caractère opératoire de la notion de *valence*¹¹ dans la distinction à opérer entre complément *circonstanciel du*

⁹ Une rapide revue, à partir des stemmas de la *Syntaxe* de Tesnière, révèle les proportions suivantes : 73% d'exemples puisés dans le français, 14% dans le latin, 4% dans l'allemand, 2% respectifs dans le grec et le russe, 1% dans l'anglais, le pourcentage restant se diffusant entre le géorgien, l'hébreu, le chinois, le berbère, le zyriène (parlé en Russie), l'espagnol, l'italien, le roumain, le turc et le soubiya (langue bantoue).

¹⁰ Voir la récente *Terminologie grammaticale* du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (2020 : 93).

¹¹ Sur la distinction entre *valence* (relative au sémantisme et au domaine d'expérience) et *transitivité* (du ressort du syntaxique), voir Touratier (2005 : 156).

verbe (ou « complément sélectionné ») et complément *circonstanciel périphérique* (ou « complément non sélectionné »). En somme, quels critères sémantico-syntaxiques proposer pour opérer cette distinction et éviter les analyses écourtées de certains manuels, parfois sensibles à cette opposition mais toujours réfractaires – parce que démunis ? – à en expliciter les composantes¹² ?

~~La présente contribution~~ **Le présent chapitre** vise ainsi à faire dialoguer les *Éléments de syntaxe structurale* de Tesnière (désormais *ÉSS*) et plusieurs grammaires de référence destinées aux élèves ou à la formation des enseignants¹³. Comment résoudre le paradoxe selon lequel les enseignants limitent la question du circonstanciel à une énumération de types sémantiques, ne lui confèrent pas l'étoffe linguistique qui lui revient et restent notamment sourds à l'opposition entre actants et circonstants et ce, malgré la volonté affichée de Tesnière de trouver un écho auprès des enseignants¹⁴ ? Afin de répondre à cette problématique, l'étude analysera la dichotomie entre actants et circonstants en démontrant qu'elle constitue, chez Tesnière lui-même, un binôme oppositif fragile, qui explique sa difficulté à être transposée didactiquement. Nous mettrons ainsi en perspective les apports et les problématiques soulevées par Tesnière avec un panel de grammaires d'enseignement, choisies en raison de leur représentativité de l'aire francophone.

2. Actants, circonstants, circonstanciels chez Tesnière

2.1. Questionnements préalables pour amorcer la réflexion

Au vu des enjeux épistémologiques et didactiques, trois questionnements ont guidé notre lecture des *ÉSS* de Tesnière :

1. *Existe-t-il une pertinence terminologique entre « circonstants » et « circonstanciels » ?* À notre avis, la réponse à cette question est négative. Tesnière n'utilise jamais le terme traditionnel de *circonstanciel* et n'indique pas même d'équivalence entre les deux. Le terme *circonstant* paraît avoir été choisi afin de faire couple avec celui, innovant, d'*actant*. Ce choix terminologique traduirait un souci pédagogique, bien avéré par ailleurs (outre Tesnière lui-même, cf. Franić 2011) : celui de créer un binôme fort, une terminologie facilement mémorisable par l'homéoptote ainsi formé.

2. *Existe-t-il, chez Tesnière, une opposition radicale entre « actants » et « circonstants » ?* La réponse à cette question est positive, dans le sens où un constituant « subordonné » au verbe est soit actant, soit constant, jamais les deux simultanément dans un même énoncé¹⁵. Cependant, après un examen attentif des critères de repérage permettant d'opposer l'un et l'autre, Tesnière (1966 : 127-129) développe plusieurs paragraphes remettant en cause l'étanchéité des deux catégories. Mais, selon nous, l'ambiguïté ne fait réelle difficulté que pour une seule espèce d'actant : le *tiers actant*. La limitation de cette porosité au tiers actant pourrait se justifier d'un double point de vue : syntaxiquement, le tiers actant, plus rare ou moins souvent requis, est également moins prédictible que les autres actants et possède donc par rapport au verbe un statut plus ambigu (entre-t-il encore dans la valence du verbe ?) ; sémantiquement, la proximité entre circonstance finale (les CC de but de la grammaire traditionnelle) et le fait que le tiers actant exprime souvent une visée ou une personne

¹² Alors même que la précédente nomenclature officielle de 1975 (p. 679) mettait en évidence le caractère polyfonctionnel du circonstanciel selon qu'il « entre dans la constitution d'un groupe verbal ou d'un groupe nominal ou porte sur l'ensemble de la phrase ». Voir également la *Terminologie grammaticale* de 1997 (p. 16).

¹³ Nous retiendrons pour partie une typologie des grammaires de référence pour l'enseignement, exposée antérieurement (Chiss & David 2014).

¹⁴ Franić (2011 : 68) rappelle, à la suite d'autres chercheurs (Chevalier 1994 : 121), que « la vocation des *Éléments* est avant tout de servir de mode d'emploi – de “manuel” – aux enseignants ».

¹⁵ En dépit des énoncés ambigus, pédagogiquement fort intéressants, cf. David, Grossmann & Paveau (1997 : 20-23), Chiss & David (2003 : 164-165) et Wilmet (2007 : 573-575).

pour laquelle s'accomplit l'action (Tesnière 1966 : 111 ; Meillet *in* Bernard 1991 : 18-19) pourrait également permettre de comprendre l'origine de cette porosité.

3. *Tesnière distingue-t-il, au sein des circonstants, des circonstants du verbe qui seraient des actants ?* S'il isole bien des classes sémantiques de verbe (essentiellement, d'état, d'« activité » et « de sensation », cette dernière classe provenant explicitement de la grammaire allemande)¹⁶, Tesnière ne va pas jusqu'à déduire que la classe sémantique du verbe peut colorer sémantiquement un circonstant et donc, sélectionner un type de complément appartenant à la valence verbale, même si ce dernier se rattache à la catégorie sémantique de la circonstance (ex. : verbes de mouvement appelant un CCL ; verbes de prix / mesure appelant un complément relevant du même domaine sémantique). Par ailleurs, le fait qu'il fasse de l'adverbe l'hyper-catégorie morphosyntaxique du circonstant (« virtuel[lement] » noté E dans les stemmas d'application (Tesnière 1966 : 649-653))¹⁷ l'empêche de s'interroger sur la préposition. Si le chapitre « Translation » crée bien une équivalence paradigmatique entre l'adverbe et la locution adverbiale, généralement réalisée sous la forme d'un SP (la préposition – en tant que « cas translatif » – devenant « marque adverbiale » (Tesnière 1966 : 128, 462)), Tesnière ne va pas jusqu'à s'interroger sur les différents points d'incidence impliqués par la préposition (rection en amont et en aval de la préposition) : le SP reste conçu comme un tout (la préposition possède un régime), mais le terme dont pourrait dépendre la préposition n'est jamais questionné.

La lecture des *ÉSS* à travers le prisme du circonstant fait apparaître que le positionnement de Tesnière sur cette question peut être présenté explicitement ou implicitement. Dans ce dernier cas de figure, c'est l'analyse structurale des stemmas qui permet de tirer des informations sur le point de vue de Tesnière dans sa manière d'appréhender les circonstants. Dans le cas d'une présentation explicite, clairement assumée par l'auteur, les affirmations présentées peuvent soit être en conformité avec la vulgate grammaticale (*infra* 2.2), soit présenter des points problématiques, novateurs parce qu'appelant à discussion (*infra* 2.3) : c'est ici que la prise en compte des données des grammaires liées à l'enseignement pourra être intéressante pour évaluer l'impact de Tesnière dans l'élaboration de grammaires destinées, notamment, à la formation des enseignants.

2.2. Un positionnement explicite, en conformité avec la vulgate grammaticale

Tesnière offre une présentation linguistiquement complète de l'actant et du circonstant en décrivant chacun des deux selon un triple plan : sémantico-logique, morphosyntaxique, sémantico-syntaxique. Concernant ce dernier aspect, il mêle les niveaux sémantique et syntaxique : un verbe appelle « de par son sens » un nombre prédéterminé de participants (Touratier 2005 : 156) et cette prédétermination actancielle, située au niveau du domaine d'expérience impliqué par le procès, est encodée syntaxiquement de façon spécifique :

CIRCONSTANTS	ACTANTS
Niveau sémantico-logique	
<p>① glose littérale = motivation terminologique → « <i>circonstances dans lesquelles interviennent ces procès</i> » (<i>ÉSS</i> : 74, 125, § 1)</p>	<p>① glose littérale = motivation terminologique</p>

¹⁶ Tesnière (1966 : 72-73). La nomenclature de 1975 (p. 676), encore plus limitative (« une action, un état ou un changement d'état »), ne sous-tend pas non plus de corrélation entre sémantisme verbal et sélection d'un type sémantique de circonstance précis.

¹⁷ Un phénomène analogue se relève dans la grammaire de Wilmet (2007 : 533) puisque l'auteur propose de scinder les compléments en deux catégories : les « non-adverbiaux » (correspondant globalement aux objets) et les « adverbiaux » (entre autres, les circonstanciels), la catégorie morphosyntaxique de l'adverbe devenant l'étalon de mesure de cette dichotomie.

<p>→ Antécédents : Girard/Du Marsais (Bouard 2012) ; Marty-Laveau (Chervel 1979 : 7)</p> <p>② « espèces » spécifiques :</p> <p>→ « <i>Il y a autant d'espèces de circonstants qu'il y a d'espèces d'adverbes : temps, lieu, manière, etc...</i> » (ÉSS : 102, 125, § 3)</p> <p>→ Antécédents : voir Chervel (1979), Basset (1998)</p>	<p>→ Le nœud verbal constitue le « <i>centre</i> » d'un « <i>petit drame</i> » et « <i>comporte obligatoirement un procès, et le plus souvent des acteurs</i> » (ÉSS : 102, 106, § 8)</p> <p>② « espèces » spécifiques :</p> <p>→ « <i>êtres</i> » / « <i>figurants</i> » / « <i>personnes ou choses qui participent à un degré quelconque au procès</i> » (ÉSS : 102, 105, 111)</p> <p>→ Antécédents : Meillet (Bernard 1991 : 18-19 ; Swiggers 1994 : 210)</p>
Niveau morphosyntaxique	
<p>① L'adverbe comme hyper-catégorie</p> <p>→ « <i>Les adverbes assument en principe toujours dans la phrase la fonction de circonstants</i> » (ÉSS : 103)</p> <p>→ Antécédents : voir Chervel (1979 : 8-9), Bouard & Fournier (2013 : 1-2), Wilmet (2007 : 533)</p> <p>② nuance l'assertion première (« translation » ou commutation possible)</p> <p>→ « <i>La fonction de circonstant est toujours assumée par un mot de l'espèce adverbe ou par un groupe de mots équivalant à un adverbe</i> » (ÉSS : 125, § 2)</p> <p>→ Antécédents : Chiflet (1659) in Bouard & Fournier (2013)</p>	<p>① Le substantif comme hyper-catégorie</p> <p>→ « <i>sont toujours des substantifs ou des équivalents de substantifs</i> » (ÉSS : 102, 106)</p> <p>② nuance l'assertion : le pronom comme autre classe possible :</p> <p>→ « <i>indices personnels régimes</i> » (ÉSS : 133-135)</p> <p>→ dans le cadre de la « projection actancielle » (ÉSS : 173 + stemmas 171 et 172)</p>
Niveau sémantico-syntaxique	
<p>① « <i>Le nombre des circonstants n'est pas défini comme celui des actants. Il peut n'y en avoir aucun, tout comme il peut y en avoir un nombre illimité</i> » (ÉSS : 125, § 4)</p> <p>- nombre et espèce de circonstants non prédéterminés par le verbe → en dehors du programme syntaxique du verbe</p> <p>- présence relevant plutôt de contingences pragmatiques (souci de précisions = intentions du locuteur / effets sur le destinataire)</p> <p>② « <i>Au contraire, le circonstant est essentiellement facultatif : fr. Alfred marche se suffit à lui-même, sans qu'il soit nécessaire d'indiquer avec quoi il marche, ni même s'il a besoin de quelque chose pour marcher</i> » (ÉSS : 128, § 4)</p> <p>- caractère sémantiquement accessoire, « facultatif » → pas de nécessaire réalisation syntaxique</p> <p>- voir Chervel (1979) (XVIII^e s.)</p>	<p>① une définition par défaut : « <i>Le nombre des circonstants n'est pas défini comme celui des actants</i> » (ÉSS : 125, § 4)</p> <p>→ nombre défini, prédéterminé en fonction du type de verbes (monovalent...)</p> <p>→ dans le programme syntaxique du verbe = valence verbale (domaine d'expérience du procès)</p> <p>② une définition assumée : « <i>Au point de vue du sens, l'actant fait corps avec le verbe, au point qu'il est souvent indispensable pour compléter le sens du verbe, p. ex. fr. Alfred frappe Bernard. On conçoit mal Alfred frappe sans second actant</i> » (ÉSS : 128, § 4)</p> <p>→ incomplétude sémantique > compensation et réalisation syntaxique de l'actant</p>

Figure 1. Circonstants et actants : Tesnière en conformité avec la tradition grammaticale.

2.3. Un positionnement explicitement problématique

L'aveu d'une « limite » « délicate à fixer avec précision » entre *tiers actant* et *circonstant* prouve que Tesnière (1966 : 127-129) reconnaît ne pas être parvenu à proposer de critères stables permettant de maintenir cette opposition¹⁸ ou que la langue française est plus subtile que cela : finalement, les analyses grammaticales se plient au contexte qui, seul, permet de les construire.

¹⁸ Tesnière (1966 : 128, § 5-6) doute finalement de la validité des critères morphosyntaxique et sémantique précédemment exposés (*supra* fig. 1 et *infra*, les éléments en italiques) : « certains compléments qui présentent un *caractère indubitable de circonstants du fait qu'ils comportent une préposition*, ne s'en rapprochent pas moins singulièrement des actants par l'étroitesse de leur connexion avec le verbe dont *le sens paraît incomplet sans eux* ».

La confusion possible entre *tiers actant* et *circonstant* est illustrée par le statut ambigu des pronoms *y* et *en*, selon le contexte des énoncés dans lesquels ils interviennent (Tesnière 1966 : 135 § 11-12), ce qui est une nouvelle fois un indice du caractère contestable de l'argument morphosyntaxique et de l'idée qu'à une fonction syntaxique correspond une classe grammaticale fixe et figée¹⁹. Toutefois, le manque d'explicitation des critères de distinction permettant de différencier les contextes où *y* et *en* sont respectivement actants ou circonstants nuit à la démonstration et les opérations de commutation/translation restent peu probantes, parce que non étayées : Tesnière limite le remplacement à une paraphrase substantivale (sous forme d'un SP) de la substitution pronominale (*y = à notre pays / y = à Vevey ; en = des amis / en = de Paris*) et n'intègre à aucun moment ledit pronom dans le nœud verbal auquel il appartient (*y* par rapport à *attacher vs connaître ; en* par rapport à *faire, avoir et venir*)²⁰. Tesnière ne parvient pas à raisonner comme il le fait pour le tiers actant en proposant une typologie des classes sémantiques de verbes (1966 : 128), si bien que les opérations paradigmatiques de remplacement finissent par prendre le pas sur les considérations syntagmatiques qui auraient impliqué de prendre en compte le nœud verbal, de déterminer si l'élément problématique (*en* l'occurrence, *y* et *en*) devait s'interpréter comme un complément sélectionné ou non par le verbe et donc, de reconstituer les programmes syntaxiques et valenciels de ces mêmes verbes.

Le concept de *translation* va également dans le sens d'une absence d'isomorphisme ou de recouvrement entre forme et fonction syntaxique : les stemmas d'application, en fin d'ouvrage, matérialisent cette fluctuation des classes : la notation virtuelle A, par exemple²¹, est certes appliquée à des adjectifs mais également à des SP déterminatifs et des tours relatifs, ce qui corrobore l'équivalence fonctionnelle de paradigme entre les trois (tous les trois relevant des « expansions du nom » de la grammaire actuelle, voir stemmas 355, 363 ou 366). Plus proche de notre propos, la notation E (équivalent « virtuel » d'*Adverbe*) permet de subsumer sous une même catégorie grammaticale les adverbes, les SP voire les GN. Cette approche paradigmatique, très intéressante puisqu'elle amorce les tests de remplacement et de paraphrase à mettre en œuvre auprès d'élèves pour retrouver, sous des structures complexes et résistantes, des structures et analyses connues, a néanmoins tendance à niveler des « circonstants » de valeur différente (voir fig. 2 et le nivellement entre le circonstant périphérique trans-prédicatif *sûrement* et le circonstant périphérique extra-prédicatif *demain*), mais également à ne pas opérer de distinctions nettes entre les circonstants du verbe (voir fig. 3 et les compléments *dans son temple, adorer l'Éternel et célébrer* par rapport au verbe de mouvement *venir*) et les circonstants périphériques (voir fig. 3, *selon l'usage antique et solennel*), l'ensemble étant étiqueté indifféremment sous E s'il s'agit de SP. Tesnière ne s'interroge pas sur le statut des infinitifs de progrédience *adorer* et *célébrer* : il les considère sans discussion comme des actants (voir la notation O ou, par défaut, l'absence de notation) et n'imagine pas en faire des circonstants du verbe, sans doute parce que la morphologie (*en* l'occurrence, l'infinitif qui, comme le pronom, équivaut paradigmatiquement au substantif chez Tesnière) oriente fortement l'interprétation syntaxique, selon l'implication mécanique *infinitif* ↔ *substantif* ↔ O :

¹⁹ Comme le rappelle Dupont (1998 : 8, 388), « en français, l'approche pronominale n'est pas pertinente pour la distinction actant/circonstant » : « *en* et *y* ne sont donc pas des indicateurs d'actants ou de circonstants. Leur intérêt est ailleurs : ce sont des indices anaphoriques permettant de pêcher dans le contexte de la phrase tantôt des constituants en relation occasionnelle, donc circonstancielle, avec le verbe, tantôt des compléments argumentaux ou valenciels ».

²⁰ Les énoncés sont les suivants : pour les actants, 1. *C'est lorsque nous sommes éloignés de notre pays que nous sentons surtout l'instinct qui nous y attache* 2. *Pour avoir de vrais amis, il faut être capable d'en faire et digne d'en avoir* ; pour les circonstants, 1. *Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est la simplicité des mœurs de la ville de Vevey ; on ne m'y connaît que comme peintre, et j'y suis traité pourtant comme à Nancy* 2. *Alfred est à Paris, Bernard en vient*. Pour ce dernier exemple, nous ne sommes pas entièrement d'accord avec l'interprétation de Tesnière.

²¹ Dans les « stemmas virtuels », Tesnière (1966 : 64) virtualise les différents constituants de la manière suivante : I = verbe ; O = Substantif ; A = Adjectif ; E = adverbe.

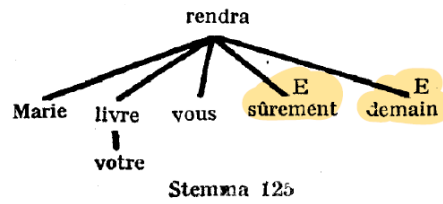


Figure 2. Stemma 125 : *Marie vous aura sûrement rendu son livre demain* (Tesnière 1966 : 127).

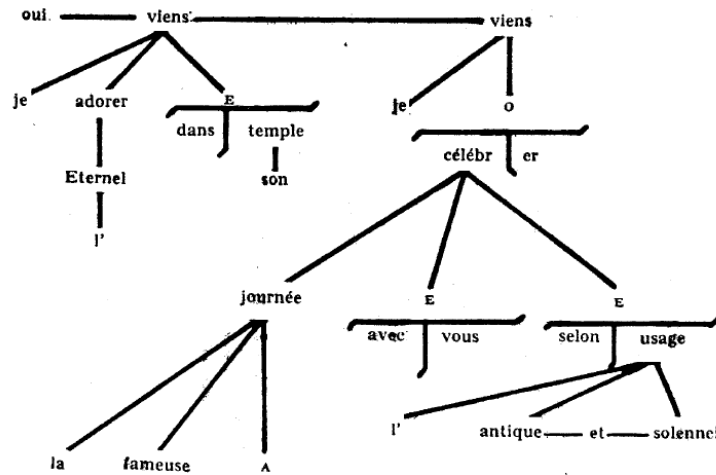


Figure 3. Extrait du stemma 363 : *Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel. / Je viens, selon l'usage antique et solennel, / Célébrer avec vous la fameuse journée...* (Tesnière 1966 : 649).

En revanche, il semble que Tesnière ait eu une intuition de la fonction syntaxique de *circonstant* du verbe à travers ses « adverbess de quiddité » (Tesnière 1966 : 77, § 36 ; 128, § 7). Cette sous-classe d'adverbess résulte de la comparaison interlinguale : ce type d'adverbess (E) constitue toujours le second élément d'une structure périphrastique (dite *nucléus dissocié*) et peut, selon les configurations linguistiques, se réaliser sous la forme d'un adverbe (2a), d'un préverbe (cf. Du Marsais et 2c), d'un SP (2b) ou d'un hendiadyin (2c) :

(2) a. fr. *prier instamment* (stemma 239)

b. all. *Anton SCHWIMMT über den Fluss* (stemma 230) → fr. *Antoine traverse le fleuve EN NAGEANT* (stemma 231)

c. lat. *diuellere ac distrahere* (stemma 240) → fr. *séparer violemment* (stemma 241)

L'ajout circonstanciel apporté par ces « adverbess de quiddité » n'entre toutefois pas dans le programme syntaxique du verbe mais ces éléments deviennent des circonstants possibles du verbe dont ils nuancent et modalisent la portée : ils sont bien « intraprédicatifs », en ce sens qu'ils constituent des « circonstants du groupe verbal » (Tomassone 2002 : 180-184). L'intérêt de la catégorie *Adverbess de quiddité* isolée par Tesnière et de la comparaison interlinguale qu'il en propose est de montrer l'équivalence sémantique et pragmatique de signes linguistiques disparates, en ce qu'ils relèvent de catégories morphosyntaxiques distinctes selon les langues. On aurait là une forme fortement étendue du concept de « translation », ici co-extensive à un ensemble de langues.

2.4. Un positionnement implicitement problématique

Deux points apparaissent comme particulièrement problématiques : le premier traduirait une faiblesse méthodologique de la part de Tesnière, tandis que le second serait un des arguments venant

implicitement préciser les vertus du test de déplacement dans l'identification du circonstant au regard de l'actant. Le premier point se cristallise autour de l'analyse que propose Tesnière du groupe *de veste* dans *Alfred change de veste* : alors même qu'il illustre par ailleurs parfaitement le principe de translation-commutation, le syntagme *de veste* n'est pas mis en relation paradigmatique avec le GN *sa veste* avec lequel il commute pourtant fonctionnellement, si bien que Tesnière analyse *de* comme une préposition et non comme une marque du déterminant²², et l'ensemble, comme un SP impliquant, dans sa théorie et selon le critère « de forme », une analyse comme circonstant et non comme actant (en l'occurrence, un objet)²³. Faute de mieux et dans une interprétation par défaut (voir l'extrait ci-dessous et la modalité négative), le groupe *de veste* est analysé comme une sorte d'adverbe de quiddité, ce qui signifie que pour Tesnière, c'est l'élément *de veste* qui « exprime » « l'essence même du procès » (1966 : 77) :

Mais *de veste* ne peut pas être un actant, puisqu'il ne répond ni à la définition du prime actant, qui fait l'action [...], ni à celle du second actant, qui supporte l'action [...], ni enfin à celle du tiers actant, au bénéfice ou au détriment de qui se fait l'action [...]. N'étant pas un actant, il ne peut être qu'un circonstant. Effectivement, on peut concevoir que *de veste* exprime une des circonstances qui accompagnent et définissent l'action de changer. Les circonstants de ce type sont donc en quelque sorte des adverbes de quiddité [...]. (Tesnière 1966 : 128, § 7)

Outre l'opération paradigmatique (qui fait défaut pour l'analyse de *de veste*), les opérations syntagmatiques nous semblent également défectueuses. En effet, tous les énoncés relevés comme problématiques par Tesnière sont rarement mis en lien avec la théorie de la valence et de la prise en compte du domaine d'expérience (nombre de participants, d'objets impliqués par le procès), ce qui imposerait que les différents actants soient verbalisés de manière rigide en *quelqu'un-quelque chose / préposition + quelqu'un-quelque chose / quelque part*. Or, l'extrait ci-dessous montre une fluctuation dans la manière de décrire le programme syntaxique des verbes, ce qui contrevient aux usages des rubriques de dictionnaire, qui ne manqueraient pas d'enregistrer de façon stable les programmes syntaxiques les mieux automatisés, les plus courants en discours. Tesnière fluctue entre des formulations universalisantes (type *infinitif + (prép.) quelque chose/quelqu'un*) et des énoncés tout faits, sémantiquement complets (cf. éléments en capitales). Dans une perspective de rigueur, *changer de chaussettes* devrait être substitué par le tour *changer quelque chose* :

[...] ce départ range comme tiers actants la plupart des compléments qui se construisent au datif [...] ou avec la préposition *à* en français : fr. *plaire à quelqu'un, nuire à quelqu'un*, lat. *nocere alicui*, [...] *donner DU PLAISIR à quelqu'un, donner DE LA NUISANCE à quelqu'un, porter ENVIE à quelqu'un*. Inversement, se trouvent rangés comme circonstants la plupart des compléments qui se construisent au génitif [...] ou avec la préposition *de* en français : *dépendre de quelqu'un, changer DE CHAUSSETTES, se souvenir de quelque chose, se tromper DE PORTE*. (Tesnière 1966 : 128, § 8-9)

Corrélativement à ces défaillances méthodologiques dans l'analyse syntaxique (à savoir, le nécessaire cumul des approches paradigmatiques et syntagmatiques), les *ÉSS* révèlent une approche limitative du sémantique : si Tesnière propose bien une catégorisation sémantique des verbes – notamment dans

²² Concept grammatical inconnu de Tesnière qui ne reconnaît que l'article, qui fait alors corps avec le nom (ou l'adjectif, cf. stemma 127) auquel il apparaît fonctionnellement comme préfixé (cf. stemmas 127 et 94). Conformément à la grammaire latine, les possessifs et démonstratifs sont analysés comme des adjectifs et ont, en ce sens, une place spécifique dans les stemmas d'analyse (stemma 125). L'article n'est désolidarisé du nom que lorsqu'il s'agit de mettre en évidence la structure profonde de groupes nominaux complexes (voir, par exemple, le stemma de la dédicace aux *ÉSS*).

²³ Sur les deux traditions grammaticales classiques (XVIII^e s.) définissant le circonstanciel soit morphosyntaxiquement (circonstanciel = adverbe), soit sémantico-syntaxiquement (caractère « accessoire »), voir Chervel (1979).

le repérage du tiers actant²⁴ –, il n'érige pas cet élément méthodologique en principe et ne le réexploite donc pas pour la circonstance et l'identification de circonstants du verbe²⁵.

Enfin, Tesnière propose deux chapitres traitant du bouleversement syntagmatique des constituants. Les programmes officiels insistent sur le caractère opératoire du déplacement dans le repérage du complément circonstanciel périphérique. Or, Tesnière propose plusieurs énoncés où le déplacement affecte tout autant les actants que les circonstants : la réorganisation de l'ordre canonique est bien mise en rapport avec la volonté d'accorder à l'élément déplacé « une place vedette », ce « procédé de style » ayant des vertus pragmatiques (Tesnière 1966 : 127, § 10). Toutefois, le repérage d'une reprise pronominale (alors appelée « projection actancielle », Tesnière 1966 : 173, § 5), dans le cadre de compléments exprimant une circonstance, ne le conduit pas à isoler des circonstants sélectionnés par le verbe.

3. Actants, circonstants, circonstanciels par-delà Tesnière

3.1. Le couple *actant/circonstant* : prévalence du morphosyntaxique, occultation du sémantique

La plupart des grammaires de référence pour la formation des enseignants convergent pour évacuer la distinction entre actants et circonstants ou, tout du moins, pour contourner le problème. Ainsi, Chartrand & alii (2010) privilégient les manipulations syntaxiques et relèguent les contraintes sémantiques aux valeurs distinctives des procès des verbes. Ils tendent ainsi à favoriser et donc, à généraliser, ces activités syntaxiques parce qu'elles apparaissent plus didactiquement opératoires pour les élèves et scientifiquement plus assurées que les réponses aux traditionnelles questions en (*à*) *qui* ? / (*à*) *quoi* ? posées après le verbe et supposées révéler les différents compléments de celui-ci²⁶. Les mêmes auteurs fournissent une liste de verbes en fonction de leurs « principales valeurs » (*ibid.* : 180), mais ces « valeurs » (*action, connaissance, déplacement, existence, météorologie, opinion, parole, sensation/perception, sentiment, transformation*) ne sont guère mises en relation avec la valence verbale, dans le sens où elles pourraient expliquer les fonctionnements syntaxiques du verbe et orienter sémantiquement la distribution des compléments dits *essentiels vs circonstanciels*, ou *de verbe vs de phrase*. De plus, cet effort pour instiller des critères de distinction sémantico-lexicale n'est jamais explicitement référé à Tesnière, sans doute parce que les modèles distributionnalistes (notamment Dubois 1967) ou d'inspiration plus générativiste (Gross 1968) sont à la fois plus proches dans le temps et mieux diffusés dans la sphère scolaire, au moins depuis le début des années 1970. Ainsi, chez Chartrand & alii, les compléments du type *va à Londres*, dans *Annie va à Londres* (2010 : 116), sont toujours définis comme des compléments indirects du verbe, parce qu'ils sont pronominalisables (*Annie y va*). Mais que l'on ne s'y trompe pas : le type de complément est conditionné par sa réalisation morphologique (le syntagme prépositionnel) ; c'est parce que le régime *Londres* passe par la médiation de la préposition *à* (qui fait alors la jonction entre *va* et *Londres*) que le groupe *à Londres* est qualifié de complément indirect, indépendamment de sa valeur sémantique de circonstant (le lieu).

²⁴ Par exemple, l'idée que « les verbes de don » sélectionnent volontiers un tiers actant (Tesnière 1966 : 128, § 8). Mais une fois encore, cet élément méthodologique est simplement suggéré à Tesnière par l'étymon latin du terme *datif* (dérivé du lat. *dare* « donner »). Et, en effet, les groupes au datif du latin correspondent souvent à des objets indirects en français.

²⁵ Un problème analogue se pose pour les « verbes sans actants » qui impliqueraient une « scène » « vide d'acteurs » (Tesnière 1966 : 106, § 7). Ne pourrait-on pas envisager que dans *il pleut*, la pluie soit un acteur qui, parce qu'il est induit dans la morphologie du verbe, voit sa propre expression en tant que prime actant superfétatoire (**La pluie pleut*) ?

²⁶ Les procédures par manipulations syntaxiques renouvellent toute une tradition qui date de la grammaire générale de Port-Royal (1660), reprise par Lhomond (1780) et prolongée par Noël & Chapsal (1837), dont les classifications traversent les siècles et sont, aujourd'hui encore, présentées dans bien des manuels de grammaire destinés à l'apprentissage des élèves du primaire et du collège (cf. Chevalier 1994).

3.2. Le couple *actant/circonstant* : validité relative des manipulations syntaxiques

Nous l'avons vu, en français, la distinction de Tesnière entre *actant* / *circonstant* n'est pas évidente et les grammaires de référence étudiées évitent d'en rendre compte. La méthodologie distributionnaliste, largement diffusée (même si elle n'est pas toujours explicitement revendiquée), occulte toute approche qui ne passerait pas par l'identification des fonctions des syntagmes nominaux et verbaux et de leurs compléments.

Ainsi, chez Genevay (1994), ce sont les opérations syntaxiques de suppression, de déplacement et de remplacement qui apparaissent pertinentes pour distinguer les « groupes facultatifs » des « obligatoires » (*ibid.* : 49), présentés fonctionnellement en termes de « complément de phrase facultatif et permutable » (*ibid.* : 53) et de « complément du verbe » dans le « prédicat » (*ibid.* : 55). Pourtant, Genevay décèle des difficultés d'analyse et de distinction des compléments de verbe *vs* de phrase (*ibid.* : 57), puisqu'un même groupe peut, selon les phrases où il figure, jouer le rôle de complément de verbe ou celui de complément de phrase, comme dans *Le chat va à la cuisine* où le groupe obligatoire, non permutable, est complément du verbe, alors que dans *Le chat boit du lait à la cuisine*, le groupe facultatif est permutable, et complément de phrase. Genevay explique ainsi qu'« entre certains constituants voisins [...], il existe véritablement un continuum. Les opérations consistant à supprimer ou à déplacer un groupe sont donc, parfois, délicates et leur résultat peut être difficile à apprécier. Il arrive que, dans certains cas, on ne puisse trancher à coup sûr » (*ibid.* : 58). L'auteur retient également une autre contrainte sémantico-syntaxique dans *Deux lampes éclairent la table du salon* car « *du salon* est le complément du nom *table*, qui fait partie du groupe complément du verbe *la table du salon* » (*ibid.* : 58), mais il la dénomme ainsi sans recourir explicitement ni aux manipulations impliquées, ni aux valeurs actanciennes sous-jacentes. Genevay semble ainsi reconnaître certaines réalités sémantiques, liées notamment au verbe de déplacement, mais ne poursuit pas cette analyse. De fait, même s'il effleure les problèmes, il s'en tient à une approche strictement syntagmatique qui évite d'appréhender frontalement les relations *actanciennes* et *valenciennes* des verbes (Tesnière 1966 : 238 *et sq.*). La grammaire de Genevay – comme celles de la plupart des auteurs de ces grammaires de formation – ne retient pas les propositions de Tesnière suggérant une combinaison des critères logique, morphosyntaxique et sémantique.

3.3. Quelles solutions didactiques pour intégrer l'analyse en *circonstants* ?

Si la primauté des critères syntaxiques occulte toute autre approche dans le traitement opposant les compléments directs ou indirects des GV et les compléments dits « circonstanciels », plusieurs grammaires destinées à la formation des enseignants (mais aussi à celle des étudiants) soulèvent des problèmes pertinents, notamment sur le statut des prépositions introduisant ces compléments, quelles que soient leur place et leur fonction.

Tomassone (1996 : 201, § 4.4) aborde effectivement le problème en se focalisant sur les « compléments introduits par d'autres prépositions que *à* et *de* » et qui sont, pour cette raison, souvent analysés « à tort » comme des circonstanciels, la forte coloration circonstancielle de la préposition introductrice induisant mécaniquement cette identification. À partir de l'énoncé *Cet homme a placé sa valise sous la banquette*, l'auteure montre comment le déplacement du SP *sous la banquette* (*Sous la banquette, cet homme a placé sa valise*) permet d'introduire de profondes nuances sémantiques, liées à la source de dépendance syntaxique de ce groupe :

les deux phrases ne sont pas équivalentes : la première pourrait être donnée en réponse à la question *Où cet homme a-t-il placé sa valise ?* Mais la seconde ne le pourrait pas. Dans la première phrase, le groupe *sous la banquette* n'est pas librement déplaçable. Si on utilise le substitut *le faire* [...], on constate que le groupe *sous la banquette* est englobé dans la substitution : *Cet homme l'a fait* et pas *Cet homme l'a fait sous la banquette* (qui pourrait correspondre à une tout autre phrase de départ). (Tomassone 1996 : 201)

Tomassone poursuit l'analyse critique avec un nouvel énoncé mobilisant, cette fois, la préposition *chez* : *Jérémie a lancé sa balle chez le voisin*. Deux interprétations, correspondant à deux statuts de compléments différents, sont dès lors possibles : soit *Jérémie l'a fait (lancer sa balle chez le voisin)*, soit *Jérémie l'a fait chez le voisin (lancer sa balle)*. Tomassone constate donc que « l'ambiguïté de telles phrases, hors contexte, repose sur la possibilité d'une double analyse du complément prépositionnel » (*ibid.* : 201). En combinant les tests syntaxiques classiquement utilisés (déplacement, pronominalisation, passivation) à l'opération très efficace de « factitivation » (introduction du *faire* vicariant), Tomassone révèle d'emblée l'intérêt d'étudier des énoncés dont l'ambiguïté repose à la fois sur des critères sémantico-référentiels et sur des constructions actanciennes, ce qui renvoie au statut des circonstanciels décrits par Tesnière. Cependant, si Tomassone associe ces constructions aux valeurs d'emploi de certaines prépositions – en l'occurrence *sous* et *chez* –, elle ne les comprend pas dans une étude valencielle des verbes et notamment à ceux signifiant une localisation.

Wilmet (2007 : 530), sans doute moins contraint par la tradition française, explore d'autres perspectives pour l'analyse des circonstanciels et s'interroge sur la pertinence d'« une démarcation franche » entre les compléments seconds (dénomination qu'il préfère à « compléments indirects ») et les circonstanciels, dans la mesure où les critères – morphologique (présence/absence de la préposition), sémantique (expression d'une circonstance) et syntaxique (pronominalisation) – censés faire le départ entre les deux espèces de complément ne résistent pas toujours aux occurrences en discours, voire peuvent s'appliquer aussi bien à l'une qu'à l'autre espèce :

Le problème naît de ce que les deux espèces de compléments utilisent – fût-ce en des proportions différentes – les mêmes prépositions (déjà la préposition zéro p. ex. *Le boulanger pétrit la pâte* et *Le boulanger pétrit la nuit* ou *Pierre habite Paris*) : *à, de, avec, contre, dans, en, par, sur...* ; [...] les doutes s'amplifient au fur et à mesure que les circonstanciels offrent leur vaste échantillonnage de temps, de lieu, d'accompagnement, de destination... [...] Pour ne rien arranger, les compléments seconds et les circonstanciels se pronominalisent pareillement. Comparer p. ex. *Pierre pense À PARIS* = 1° « Paris est l'objet de ses pensées » et 2° « Paris est l'endroit où s'effectue son travail intellectuel » => *Pierre Y pense*. [...] Les compléments circonstanciels sont dès lors en position de revendiquer [...] jusqu'aux prépositions les plus propices aux compléments seconds. C'est ainsi que Tesnière rejette aux circonstanciels *changer de veste/chaussettes, dépendre de quelqu'un, se souvenir de quelque chose, se tromper de porte...* (Wilmet 2007 : 530)

En référence explicite à Tesnière mais en s'en distançant, Wilmet relativise donc le recours exclusif aux critères généralement convoqués pour envisager, en définitive, une analyse qui suppose « une zone d'entre deux, où les compléments seconds et les compléments circonstanciels coexistent » (*ibid.*). Il restera à décrire en conséquence la place et le statut des prépositions : sont-elles intégrées à la valence du verbe, comme faisant partie de son sémantisme, ou sont-elles associées au sens du complément prépositionnel, qu'il soit premier ou second ? Corollairement, c'est la question des verbes noyaux qui est posée : en partie listés et analysés par Tesnière et rapportés ci-dessus par Wilmet, ces verbes et les compléments associés ne peuvent s'appréhender qu'en termes d'« expressions prédicatives discontinues » (Neveu 2004-2005 : 6-7), car intrinsèquement liés à la valence verbale.

Au-delà, dans une perspective d'enseignement, inutile de dire que ces prolongements qui associent différentes strates de descriptions morphologique, syntaxique, sémantique, voire lexicale et énonciative, nécessiteraient une formation linguistique de haut niveau pour des enseignants confrontés à des manipulations souvent formelles et des explications dichotomiques (Taous 2021).

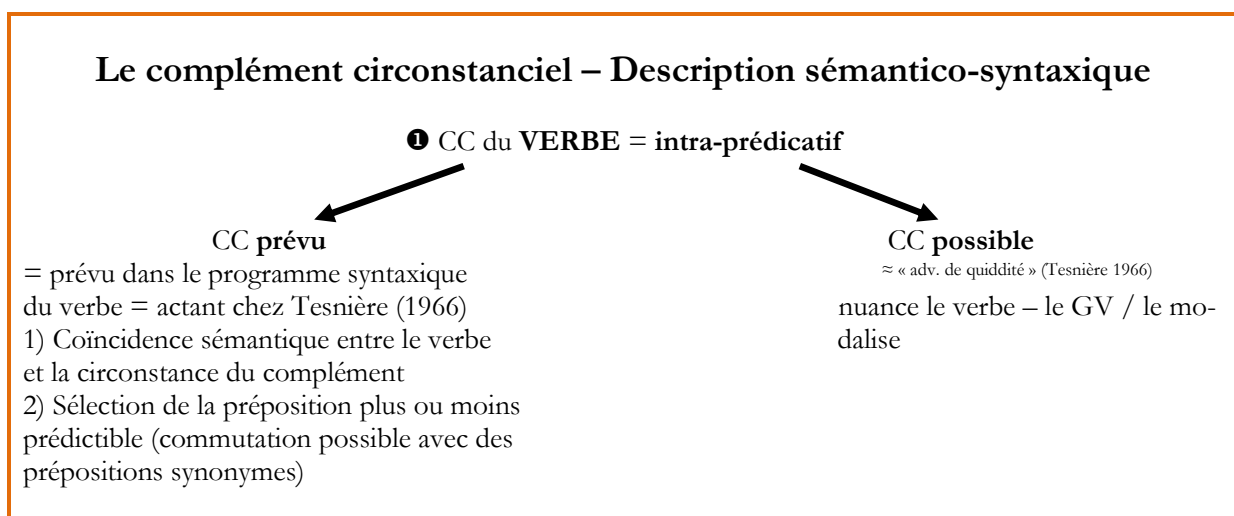
4. Bilan et perspectives

Comme nous avons tenté de le montrer, l'apport de Tesnière sur des questions d'enseignement (ou de formation) grammatical reste très ténu. Les deux traditions (l'une ancienne, dérivée de Port-Royal,

l'autre, de la linguistique structurale des années 1960-70), avec leur expansions transformationnelles et distributionnelles, posent inévitablement la question de l'« enseignable » (Chiss & David 2018). Depuis près de quatre siècles, cette question se cristallise sur l'analyse des relations entre le verbe et ses compléments, et plus précisément sur le statut de ces derniers qui, aujourd'hui, sont encore distingués artificiellement en *essentiels* (ou de verbe) et *circonstanciels* (ou de phrase). Pour faciliter la didactisation de ces compléments, ce sont majoritairement les opérations ou « manipulations » syntaxiques qui sont présentées, malgré l'expression de réserves quant à leur pleine opérationnalité. Les efforts pour introduire un tiers valencielle dans l'analyse de ces compléments passent par l'intégration du sens des prépositions qui apparaît à des degrés divers dans quelques grammaires. L'approche des « circonstants » de Tesnière est reformulée par Wilmet (2021 : 72), pour qui le « remède serait de délaissier dans un premier temps [...] la sémantique au profit de la syntaxe ». Wilmet, « par commodité », conserve « l'appellation tesnièreenne de circonstant [...] qui, au moins, prévient l'assimilation aussi tentante que fallacieuse de circonstanciel à “accessoire” ou à “facultatif”, avec le désastreux corollaire que les compléments “obligatoires” de par exemple *Pierre vit à Paris* ou *Les fleuves vont à la mer* auraient à se trouver un créneau ailleurs » (*ibid.*).

De cette étude, nous admettons que l'approche structuraliste/transformationnelle a dichotomisé et fossilisé le rapport entre compléments de verbe vs de phrase, ou essentiels vs circonstanciels. La notion de « circonstant » (ré-)introduit un tiers dans l'analyse valencielle des verbes que l'on trouve partiellement ou analogiquement formulé dans certaines grammaires dédiées à l'enseignement et à la formation. Mais, à l'exception de quelques ouvrages (Meleuc & Fauchart 1999), elles ne surgissent guère – ou pas encore – au plan didactique. En la matière, la majorité de ces propositions didactiques hésitent à introduire des critères d'analyse sémantiques, car les élèves les plus jeunes (ou peu expérimentés) ont tendance à s'y enfermer de façon spontanée. C'est dès lors la question de la progression des connaissances grammaticales qui est fondamentalement posée : faut-il réserver le travail de manipulation syntaxique dans les premières classes du primaire, et introduire ensuite, à un âge plus avancé, des distinctions plus complexes et abstraites, comme celles définies par Tesnière ?

Enfin, pour prolonger les modélisations pédagogiques formulées par Tesnière, il manque encore, sans doute, une théorie générale de la valence verbale qui intègre toutes les constructions attestées, celles que les élèves ne manquent pas de produire et que les enseignants devraient pouvoir analyser dans leur complétude. C'est alors la question des corpus qui est posée, par exemple avec des énoncés complexes et/ou ambigus qui permettent une compréhension étendue et critique des questions relatives, entre autres, à cette complémentation verbale. Bien modestement, nous proposons ci-dessous un cadre synthétique, qui mêle syntaxique et sémantique et qui pourrait servir de patron à l'élaboration ou à l'analyse d'occurrences pertinentes :



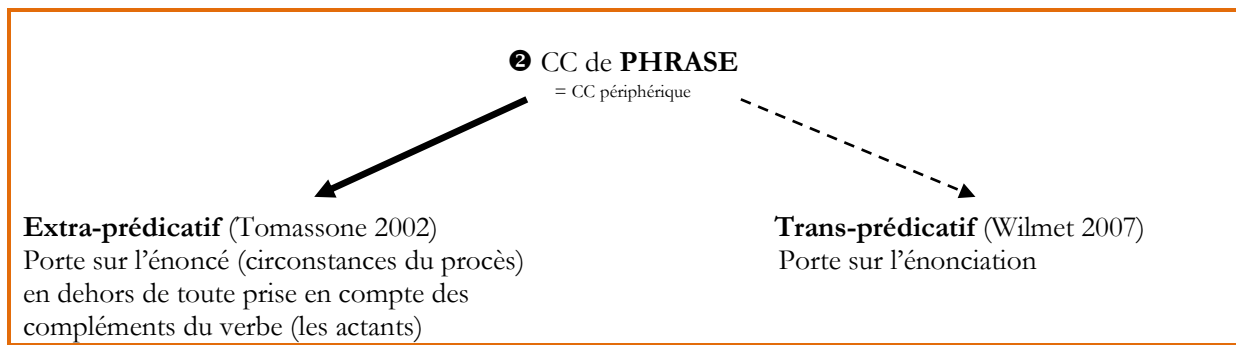


Figure 4. Le complément circonstanciel – Description sémanctico-syntaxique.

Bibliographie

- Basset Louis, 1998, « Autour du circonstant en grec ancien », in S. Rémi-Giraud & A. Roman (dir.), *Autour du circonstant*, Lyon, Presses universitaires de Lyon : 11-31.
- Bernard Gilles, 1991, « Une conception linguistique méconnue de la transitivité », *LINX*, 24 : 13-35.
- Boisson Claude, 1998, « Les adverbiaux sans préposition », in S. Rémi-Giraud & A. Roman (dir.), *Autour du circonstant*, Lyon, Presses universitaires de Lyon : 215-257.
- Bouard Bérengère, 2012, « L'invention terminologique et conceptuelle du complément dans la grammaire française (1660-1863) », *Coldoc*, 7 : 69-87.
- Bouard Bérengère, Fournier Jean-Marie, 2013, « Complément, adverbe et expression de la manière dans les grammaires françaises, XVI^e-XIX^e siècles », in E. Moline & M. Desmets (dir.), *Scolia, Les compléments de manière*, 27 : 31-52.
- Chartrand Suzanne-Geneviève, Aubin Denis, Blain Raymond, Simard Claude, 2010, *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, F. Morin (collab.), Montréal, Chenelière Éducation.
- Chevalier Jean-Claude, 1994, *Histoire de la grammaire française*, Paris, Presses universitaires de France.
- Chervel André, 1979, « Rhétorique et grammaire : petite histoire du circonstanciel », *Langue française*, 41 : 5-19.
- Chiss Jean-Louis, David Jacques, 2003, *Grammaire junior*, Paris, Nathan.
- Chiss Jean-Louis, David Jacques, 2014, « Les grammaires de référence dans la francophonie : contextualisations et variations », *Langue française*, 181 : 79-95.
- Chiss Jean-Louis, David Jacques, 2018, *Didactique du français. Enjeux disciplinaires et étude de la langue*, Paris, Armand Colin.
- David Jacques, Grossmann Francis, Paveau Marie-Anne, 1997, « La reformulation des savoirs sur la langue et les discours », *La Lettre de la DFLM*, 21 : 18-25.
- Dubois Jean, 1967, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse.
- Du Marsais César Chesneau, 1754, « CONSTRUCTION, s. f., terme de Grammaire », in D. Diderot & J. d'Alembert (dir.) (1751-1772). *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, volume IV, Paris, Numérisation de l'exemplaire original de la Bibliothèque Mazarine : 73-92.
- Dupont Norbert, 1998, « En et y actants ou circonstants », in S. Rémi-Giraud & A. Roman (dir.), *Autour du circonstant*, Lyon, Presses universitaires de Lyon : 193-214.
- Franić Ivana, 2011, « Les "Éléments de syntaxe structurale" de Lucien Tesnière entre discours scientifique et discours didactique », *Vestnik za Tuje Jezike – Journal for Foreign Languages*, 3/1-2 : 61-76.
- Genevay Éric, 1994, *Ouvrir la grammaire*, Lausanne, éditions LEP.
- Gross Maurice, 1968, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.

- Meleuc Serge, Fauchart Nicole, 1999, *Didactique de la conjugaison. Le verbe « autrement »*, Paris, Bertrand Lacoste/CRDP Midi-Pyrénées.
- Ministère de l'Éducation nationale, 1975, « Nomenclature grammaticale pour l'enseignement du français dans le second degré », *Circulaire du 22 juillet 1975* et *Complément à la circulaire du 22 juillet 1975*.
- Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la Technologie, 1997-1998, *Terminologie grammaticale*, Paris, CNDP.
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 2020, *Terminologie grammaticale*, P. Monneret & F. Poli, Paris : en ligne.
- Neveu Franck, 2004-2005, *Grammaire du verbe en français : morphologie, syntaxe, sémantique. Indications bibliographiques générales* : en ligne.
- Swiggers Pierre, 1994, « Aux débuts de la syntaxe structurale : Tesnière et la construction d'une syntaxe », *Linguistica*, 34/1 : 209-219.
- Taous Tatiana, 2021, « Pour une dynamique de l'enseignement grammatical. Perspectives de formation », *Le français aujourd'hui*, 214.
- Tesnière Lucien, 1966, *Éléments de syntaxe structurale*, 2^e éd., Paris, Klincksieck.
- Tomassone Roberte, 1996, *Pour enseigner la grammaire*, C. Leu-Simon (collab.), Paris, Delagrave.
- Tomassone Roberte, 2002, *Pour enseigner la grammaire*, C. Leu-Simon (collab.), Paris, Delagrave.
- Touratier Christian, 2005, « Polysémie verbale et syntaxe », in O. Soutet (dir.), *La polysémie*, Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne : 155-165.
- Wilmet Marc, 2007, *Grammaire critique du français*, 4^e éd., Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- Wilmet Marc, 2021, *Retour à l'analyse logique*, Paris, Classiques Garnier.